

# Rapport no PR 08.29 RA de la commission des finances concernant le préavis relatif aux comptes 2007

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie les 24 avril, 13 et 21 mai 2008 pour l'étude des comptes 2007. M. le Syndic Rémy Jaquier et M. Pierre Meyer, responsable des finances communales ont répondu ouvertement, précisément et avec compétence à l'ensemble de nos questions. La dite commission s'est également réunie les 27 mai et 9 juin pour discuter du rapport de la fiduciaire et pour l'élaboration du présent rapport.

Elle a eu l'occasion de rencontrer M. Yanick Platel de la fiduciaire BDO Visura, réviseur des comptes de la commune, lequel a répondu aux différentes questions posées.

Enfin, la commission des finances s'est réunie avec la commission de gestion afin de procéder à des travaux communs dont les résultats ont été rapportés dans le rapport de cette dernière commission.

## **GENERALITES :**

Les comptes 2007, qui présentent un excédent de revenu de Fr. 9'726'045.- et un autofinancement de Fr. 32'946'123.00 peuvent être qualifiés d'excellents.

Plusieurs facteurs expliquent ce bon résultat, dont notamment :

- La conjoncture toujours favorable (qui se traduit par des rentrées fiscales élevées)
- La maîtrise des dépenses
- La péréquation inter communale positive pour notre commune
- Le cumul de la diminution de la dette et des taux d'intérêts historiquement bas qui se traduisent par une diminution des charges financières

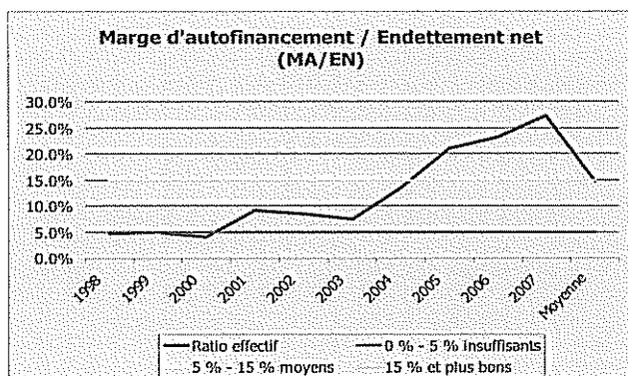
Compte tenu du résultat favorable de l'exercice 2007, notre Municipalité a décidé de procéder à différentes opérations de bouclage destinées à alléger les budgets futurs et à couvrir les risques potentiels. Ces opérations sont justifiées aux yeux de la majorité de la commission des finances.

## **EVOLUTION DES RATIOS :**

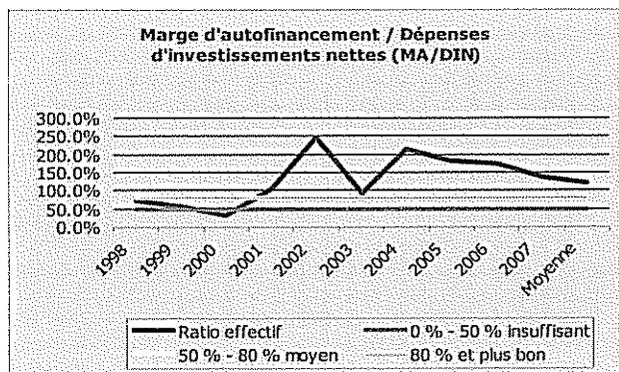
Les quatre ratios suivants, qui sont les plus importants pour les collectivités publiques, montrent l'évolution favorable des finances communales depuis 1998.

A savoir la marge d'autofinancement par rapport à l'endettement net (1), puis par rapport aux dépenses d'investissements nettes (2) et enfin par rapport aux revenus de fonctionnement (3). Les derniers graphiques, montrent le poids des intérêts de la dette par rapport aux revenus de fonctionnement (4).

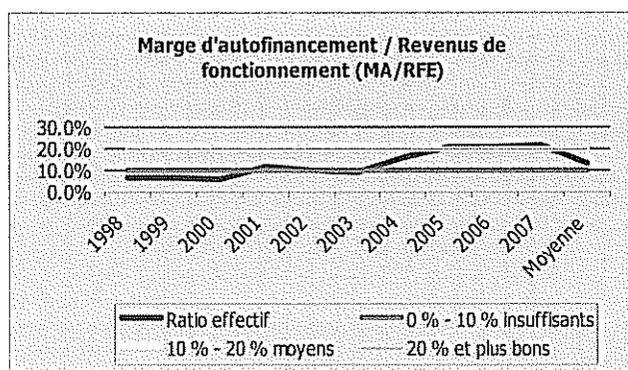
(1)



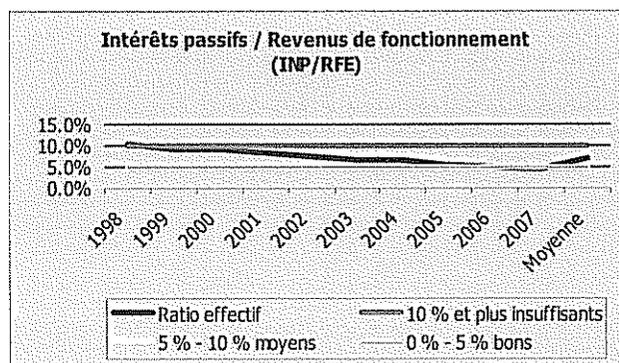
(2)



(3)



(4)



## OPERATIONS DE BOUCLEMENT :

**Autofinancement**

**Fr. 32'946'123.-**

Amortissements totaux

Fr. 12'522'219.-

dont 1 million d'amortissement extraordinaire pour tenir compte de la valeur réelle de la piscine en plein air.

**Les attributions aux fonds et provisions diverses** totalisent un montant de

**Fr. 10'962'448.-**

Dont :

- 2 millions pour le renouvellement du réseau gaz
- 2 millions pour le réseau électricité
- 1 million au fond pour les investissements futurs
- 1 million pour les risques sur les cautions.

**Total des prélèvements sur les fonds**

**Fr - 264'589.-**

**Excédent de revenus**

**Fr. 9'726'045.-**

=====

## **ENDETTEMENT :**

Une nouvelle fois, le résultat 2007 permet de réduire la dette communale. L'endettement brut (soit uniquement la prise en compte des passifs de la commune) passe ainsi de Fr. 219'688'684.- à Fr. 214'602'836.-.

L'endettement net (soit l'endettement brut ./ actifs mobilisés) diminue à Fr. 120'952'715.-. La dette nette par habitant représente quant à elle un montant de Fr. 4'825.- à fin 2007 contre Fr. 5'197.- à fin 2006. En deux ans, celle-ci a diminué de près de Fr. 1'000.00 par habitants puisqu'elle se montait à Fr. 5'823.- à fin 2005.

L'endettement à long terme a pu être réduit de près de 9 millions (Fr. 191'588'210.- fin 2006 contre Fr. 182'619'640.- fin 2007).

La part des revenus de la Commune affectée au paiement de la dette représente 4,5 % en 2007 alors qu'elle était de 10,4 % en 1998.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts à long terme se monte à 3,45 % en 2007, soit une charge financière de fr. 6,4 millions, contre 5,8 % dix ans plus tôt, représentant 11.5 millions en 1998.

Une comparaison de l'endettement est effectuée par les services financiers des villes de Nyon, Renens, Ecublens, Pully, Montreux, Morges et Gland. Il est à noter qu'il ressort de cette comparaison que l'endettement total par habitant d'Yverdon-les-Bains est encore le plus élevé des villes précitées. L'endettement net, quant à lui, est également l'un des plus importants, seules deux villes présentent une situation moins favorable.

## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

### **1. Administration générale**

#### **101 Municipalité**

101.371 Jumelages

Il s'agit surtout frais de transports. Il y a donc eu une certaine activité.

101.3526 Promotion économique  
ADNV et Yparc (60'000.-)

La contribution à l'ADNV est calculée selon les rentrées fiscales. Yverdon-les-Bains ajoute une contribution de 70'000.- comme ville-centre.

#### **160 Tourisme**

160.3658 OTTY

La nouvelle loi traite le tourisme comme un élément de l'économie, obligeant à travailler par projets. La promotion touristique proprement dite va passer à la région (ADNV), avec un coordinateur régional. Les offices locaux continueront de faire de l'information et de l'accueil.

#### **165 Expo 02**

Il s'agit des derniers amortissements.

## **580 Culte protestant**

## **581 Culte catholique**

580.3905 Entretien interne des bâtiments

581.3905 Frais centre funéraire

Les frais sont inscrits comme entretien d'un bâtiment communal dans un cas, comme résultat de la répartition de ces frais dans l'autre.

58. 3312 Amortissements

Amortissements finaux pour des travaux à St-Pierre et à la chapelle d'Yvonand.

## **2. Finances**

### **131 Office du personnel**

Le budget incluait tous les postes. Certains n'ont pas été pourvus, notamment à la police.

131.3050 Assurances accidents

Primes augmentées, en raison notamment du nombre important d'accidents non professionnels.

### **190 Centre informatique**

190.3156 Maintenance des systèmes

Il y a une différence importante entre le budget et les comptes. Les frais liés à la maintenance du SIG n'ont pas été engagés, vu le changement prévu de ce système.

190.3182 Téléphone

Ce poste est moins élevé partout. Le contrat concernant le central est échu et il n'y a donc plus de frais de location. L'entretien se fait avec les pièces du central du Centre social, qui n'est plus utilisé. Un nouveau central est prévu dans un délai de deux à trois ans.

### **200 Comptabilité générale**

200.3180 Taxes CCP, BVR

Il s'agit du volume des paiements et non du courrier comme indiqué dans la note explicative.

200.3301 Pertes sur débiteurs,

Le montant concerne essentiellement des taxes non-pompier, en particulier pour des personnes parties sans laisser d'adresse. S'ajoutent quelques faillites, et 90'000.- de frais de contentieux.

### **210 Contributions publiques**

210.3301 Défalcatons et remises

Le passage à la taxation annuelle a bien réduit les demandes. Il y a moins de décalage entre déclaration et facturation.

210.4090 Intérêts récupérés.

Il s'agit surtout de personnes habitant hors de la commune mais ayant une activité dirigeante à Yverdon-les-Bains.

## **221 Service financier Etat**

La péréquation a été plus favorable à la ville qu'en 2006

Il est quasi impossible de prévoir les conséquences possibles d'une éventuelle baisse d'impôt, car le taux de péréquation dépend des décisions des autres communes.

La péréquation se base sur l'effort fiscal, la capacité financière et la population.

À cela s'ajoute la répartition thématique (routes, forêts par exemple) en fonction des dépenses de la commune.

## **3. Urbanisme et bâtiments**

### **157 La Marive**

157.3122 Consommation de gaz

Variation probablement due au changement de la date de relevé des compteurs désormais effectué en juin.

### **426 Police des constructions**

426.3818 Attributions places de parc

426.4309 Indemnités places de parc

Les deux comptes se compensent, d'où le chiffre final de zéro pour ces deux postes une fois les différentes écritures passées.

## **4. Travaux et environnement**

### **311 Plantages**

311.3121 Consommation d'eau

Amélioration depuis que la consommation d'eau est prise en compte dans la fixation de la location.

### **330 Vignes**

Bénéfice en 2007, ce qui correspond à un vœu de la commission.

### **400 Direction et administration STE**

400.3012 Salaire personnel occasionnel

Un auxiliaire a passé en revue toutes les possibilités de subsides cantonaux et permis de récupérer 296'000.-

### **455 Déchets**

455.4242 Déchets non ménager

Un inventaire plus précis des entreprises concernées, commerçants, entreprises, cabinets médicaux a été effectué, ce qui a permis de corriger vers le haut les contributions exigées, non sans mal (nombreux recours).

Le total de ces contributions semble toutefois encore faible.

## **5. Education et jeunesse**

### **560 Clinique dentaire scolaire**

560.3664 Participations communales

A mettre au singulier, seule la commune est concernée. Les recettes sont liées aux revenus des parents.

### **712 Cantines scolaires**

712.4504 Contribution OFAS

Réduction prévue de la contribution sur trois ans. Elle n'est plus que de 50 %.

712.4659 Contributions parentales

Il n'y en a plus.

## **6. Police et sports**

### **171 Installations piscines / patinoire**

Recette piscine couverte : plus d'entrées que prévu.

Piscine extérieure : nettement moins d'entrées en raison de la mauvaise météo de l'été ainsi que des travaux de la piscine couverte.

Amortissement : 1 million amorti sur la piscine extérieure dans le bouclage des comptes pour tenir compte de son état actuel.

171.4271.01 Locations

Location de la patinoire pour des camps d'entraînement

### **611 Police municipale**

611.3188/611.4354 Fourrière

Les frais imputés au compte 611.3188 sont principalement des factures des sociétés de dépannage qui vont amener les voitures à la fourrière. Ces frais sont refacturés aux propriétaires des véhicules (sur le compte 611.4354). Selon la police, la fourrière est loin d'être pleine.

### **613 Parcs**

Park and drive de la gare. Les CFF encaissent, la commune fait le contrôle. Les recettes de l'horodateur de Fr. 38'165.65 passent dans le compte 613.4272. Cette somme est reversée aux CFF après déduction de Fr. 10'000.- pour les prestations communales. Les Fr. 28'165.65 payés aux CFF passent sur le compte 613.3162.

## **7 . Affaires sociales et culture**

### **711 Centre social régional.**

Dépend de l'association RAS. La municipale des Affaires sociales siège au comité directeur. Apparaît en charge car la commune gère les salaires de l'association.

### **740 Office du logement**

740.3290 Loyers HLM

Le canton avait mal fait ses calculs depuis quelques années et a restitué la différence en faveur de la Ville.

## **8. Service des énergies**

### **805 Informatique**

805.3091 Informatique

Frais de formation : cours qui n'ont pas eu lieu ou manque de temps.

### **820 Achat et vente SEG**

820.4352 Ventes de gaz

Relevé des compteurs qui ne se fait plus au même moment (juin en lieu et place de décembre)

### **833 Eclairage public**

833.3123 Consommation d'électricité

Augmentation due aux nouveaux quartiers à éclairer. La taxe sur l'éclairage public apparaîtra dans ce compte.

## **EXPLICATION SUR LES FONDS**

Il est à noter que certains fonds ne présentent aucun mouvement. Ils ne sont naturellement pas oubliés, mais sont soumis à des règlements (parfois obligatoires) ce qui empêche de les utiliser à d'autres fins que celle prévue.

Fonds de renouvellement SEY : L'augmentation est justifiée par le fait qu'il y aura prochainement des investissements conséquents en ce qui concerne les transformateurs et la conduite d'eau potable entre le port de Grandson et les Prés-du-Lac.

Fonds pour les investissements futurs : La Municipalité fera des propositions au Conseil communal quant à son utilisation.

Fonds places de stationnement : projet de parking au centre-ville et de parkings d'échange en périphérie de la ville.

Fonds réserve pour l'égalisation du fonds de péréquation : en 2006, le bouclage s'est fait sur la base des acomptes versés, la facture finale n'étant émise qu'en juillet 2007. Pour éviter les mauvaises surprises et pour ne pas influencer l'exercice courant, il était nécessaire de faire une provision en attente de la facture finale.

Fonds rénovation immeubles : Il n'y a pas d'attribution car on fait un prélèvement seulement pour les rénovations suite à des changements de locataires. Les rénovations importantes font l'objet de préavis.

## CAUTIONNEMENTS ET ENGAGEMENTS

Le montant total des cautionnements et engagements de la Commune se monte au 31 décembre 2007 à **Fr. 45'721'058.00**.

Les plus importantes positions sont :

- le Grand Hôtel des Bains pour Fr. 10 millions
- Cité des Bains SA pour Fr. 7'413'058.00
- Piscine couverte d'Yverdon SA pour Fr. 5'975'000.00

Les autres engagements représentent un montant inférieur à 5 millions par position.

Chaque cautionnement fait l'objet d'une analyse séparée des risques.

Selon l'organe de contrôle, il est important de garder toujours la même méthode d'analyse et de vérifier les liquidités des sociétés et le rythme de remboursement des emprunts.

A fin 2007, la provision pour cautionnement à risque se montait à fr. 4 millions après une attribution de fr. 1 million. Selon l'organe de contrôle, le risque est estimé à plus de fr. 4,7 millions et devrait être entièrement provisionné.

## OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DES FINANCES

Investissements : si l'on tient compte des 6,2 millions de la reprise de la piscine/patinoire, les investissements se montent en fait à 24 millions et non 17.

Attribution aux fonds : certains membres de la commission regrettent qu'un million soit attribué au fond pour investissements futurs dont l'affectation n'est pas déterminée.

Comptes Patinoire/piscines : la commission des finances relève avec satisfaction que les comptes détaillés de la patinoire, piscine couverte et piscine en plein air lui ont été présentés. Elle se réjouit plus particulièrement de constater que les revenus de la nouvelle piscine couverte ont été supérieurs à ceux budgetés et les charges inférieures. Les comptes présentent ainsi une perte de fr. 100'000.00 inférieure à celle portée au budget, à savoir Fr. 345'826.00 (contre fr. 445'500.00 budgetée).

Vignes : la commission relève également que les comptes des vignes communales présentent un léger bénéfice en 2007 et souhaite que cette situation puisse perdurer.

Crédits d'investissements : la commission se plaît enfin à relever que de nombreux crédits d'investissements ouverts depuis de nombreuses années (plus de 30 ans pour certains) ont été bouclés en 2007. Après contrôle de l'ensemble des préavis ouverts depuis plus de 5 ans, elle a pu constater que les crédits qui ne sont pas encore bouclés, restent ouverts pour de justes motifs.

## **CONCLUSION DE LA COMMISSION DES FINANCES :**

Arrivé au terme de son travail, votre Commission des finances relève la bonne tenue des comptes communaux. Elle tient à remercier en particulier M. Rémy Jaquier, Syndic et M. Pierre Meyer, responsable du service des finances pour leur disponibilité et pour leur excellente collaboration durant toutes nos séances de l'année écoulée.

Les contrôles effectués par la fiduciaire mandatée par la Municipalité lui permettent de conclure que les comptes annuels 2007 sont conformes aux dispositions du Règlement sur la comptabilité des communes.

Votre commission relève que les comptes 2007 sont excellents et font apparaître un autofinancement de Fr. 32'946'123.-.

Après comptabilisation des opérations de bouclage, des amortissements et des attributions aux fonds, l'excédent de revenus est de Fr. 9'726'045.-. Le budget quant à lui prévoyait un excédent de revenus de Fr. 1'973'340.-.

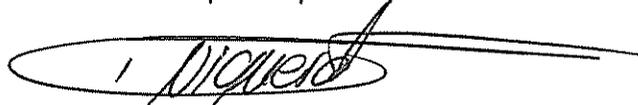
Les opérations de bouclage représentent un montant de Fr. 7'190'547.- de plus que celui porté au budget. Sans ces affectations complémentaires, nécessaires à l'amélioration des budgets futurs, l'excédent de revenus aurait été supérieur à 16,9 millions, résultat qui peut être jugé d'exceptionnel.

La dette communale à long terme, quant à elle, diminue à Fr. 182'619'740.-, contre Fr. 191'588'210.- un an plus tôt.

Cette réduction constante de la dette opérée par la Municipalité depuis quelques années, ainsi que l'excellent travail du service des finances qui reconduit de manière appropriée les emprunts de la ville aux taux les plus favorables en fonction des opportunités du marché, permettent d'alléger le poids des intérêts passifs et ainsi affecter les deniers publics à d'autres fins.

**Pour conclure, la Commission des Finances, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, par 8 voix pour et une abstention, d'accepter les comptes communaux 2007 tels que présentés par la Municipalité.**

Dominique Viquerat



Président de la commission des finances 2007/2008